

1692

REGIS
ESTABLISHED 1850



Napoleon par la grace de Dieu et les
 Constitutions Empereur des français, roi
 d'Italie, à tous présents et à venir salut.
 L'adversaire nous Martin Wendt Notaire
 public résidant à Bonn établi pour le
 rapport du Tribunal de première instance
 de l'Arrondissement de Bonn, Département
 de Rhénie et Moselle et les témoins ci-après,
 est comparu Jean Klemmer publiauteur
 demeurant à Endenich, lequel a déclaré
 devoir bien légitimement à l'Eglise d'En-
 denich la somme de quarante neuf
 francs, trente cinq centimes, ou vingt cinq
 Dahlers courant, laquelle somme à lui
 prêtée en l'an six sept cent quatre vingt
 sept, il promet et s'oblige de payer, rendre
 et rembourser en Numéraire, avec l'intérêt
 annuel, à raison de quatre pour cent, paya-
 ble sans déduction le vingt neuf janvier
 jusqu'à son remboursement, qui ne pourra
 se faire qu'après un avertissement
 préalable de trois mois libre à l'une
 et à l'autre partie de se faire quand

bon leur semblera. Pour Sûreté de ce reu-
boursement il déclare constituer hypothèque
spéciale sur deux hectares ou trois Ares, et
quatre vingt quinze pentares de vigne modo
terre de Plantation, située au der Uhl-
graben, Ban d'Endemich, forsfur
Pierre Joseph Dollendorf aux deux
cotes, franchise et quitte de toute dette
et hypothèque, et lui appartenant en Proprié-
té. Dont Acte est fait à Endemich le
huit juin mil huit cent Sept, lequel, lecture
faite en langue allemande et française,
ont signé le débiteur, Antoine Kessel et
Jean Bursch cultivateurs, témoins Douc-
siliés à Endemich, avec nous le dit Notaire
public. / signé: Jean F. Klemmer. Antoine
Kessel. Jean Bursch comme témoins. Winder
Notaire public.

Enregistré à Bonn le quinze juin mil
huit cent Sept, fol. 121. N. 3. Reçu soixante
six centimes. Le Receveur / signé:
Nettkoven.

Mandour

Mandons et ordonnons à tout Huissier
sur ce requis, de mettre les Présentes à Exécution,
à nos Procureurs généraux et Procureurs près
les Tribunaux de première instance d'y tenir
la main; à tout commandans et officiers
de la force publique d'y prêter main forte,
lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi Nous avons fait sceller
les Présentes, qui furent faites, lises et
passées à Eudewich le huit Juin mil huit
cent Sept; et ont signé le débiteur et les
tenoires sardits avec Nous le dit Notaire
publie à la Minute demeurée en Dépôt
en notre Etude, et enregistrée à Bonn le
quinz du même mois pour soixante six
centimes.

W. A. H.
Notaire public

Das vorstehende Original ist mit Genehmigung
des Königl. Regierungs 22 Januar 1826 resp.
14 Septbr 1829 mit Königl. Befehl
beim hiesigen abgelaufen worden.
Enschl. d. 2. 9. 1829

Qui profit de l'Eglise succursale d'Endenich, pour
laquelle domicile est élu chez son Receveur à Endenich;
Contre Jean Klemmer cultivateur domicilié à
Endenich;

Pour Sûreté d'une somme de quarante neuf francs,
rente cinq centimes et 49.35^c

Exigible après un Avertissement préalable de trois
mois, produisant intérêt annuel à raison de quatre
pour cent;

Visant d'une Obligation notariée passée
à Endenich le huit Juin mil huit cent sept, enregistrée
à Bonn le quinze du même mois;

Sur trois Ares quatrevingt quinze centièmes de
terre ci-devant vigne, située au der Ahlgraben,
vau d'Endenich, confinée par Pierre Joseph
Dollendorf de deux côtés.

fait double à Bonn le 1^{er} Juillet 1807.

Parut au Bureau de la Conservation Wrede
des hypothèques à Bonn le premier
July Mil huit Cent Ep V. 23 No 8403.

No 3565 de remp	
tenue poudros	ob.
liuab	40
D. p. f.	5
Salairé et recherche	1.51
un franc cinquante	
un cent	

Le Conservateur
G. H. Wrede